

### **Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »**

### **Option : « Poseur de revêtements de sols, carreleur »**

Rattaché aux services techniques d'une collectivité, le « poseur de revêtement de sols, carreleur » est amené à travailler sur tout type de chantier de construction ou de rénovation, en extérieur ou en intérieur. Il intervient à l'issue des travaux de gros œuvre et en coordination avec d'autres corps de métier (électricien, peintre...). Il assure l'implantation des revêtements de surfaces et de décoration en différents matériaux (carrelage, dalles, moquette, linoleum, etc.).

### **Activités principales**

- **Préparation**
  - Installation du chantier en coordination avec les autres corps de métier
  - Préparation des produits et de l'outillage
  - Grattage, décapage et nettoyage de la surface à revêtir
  - Réalisation d'un ragréage, d'un rebouchage, d'une chape, d'un enduit
  
- **Pose des revêtements**
  - Réalisation de scellements ou de poses collée
  - Calepinage
  - Coupes
  - Pose des revêtements (Carrelage, faïence, moquette...)
  - Habillage d'éléments
  
- **Finitions**
  - Pose de plinthes
  - Pose des joints (étanchéité, dilatation, fractionnement)
  - Nettoyage du chantier

### **Compétences professionnelles**

- Connaître les différents types de revêtements de sols (carrelages : grès, émail, faïence, etc. moquette, linoleum) d'outillage (équerre, taloche, niveau, carrelette, couteau, brosse, etc.) et de produits (colles, joints, etc.) utilisés pour leur pose.
- Savoir organiser un chantier et en identifier les caractéristiques
- Maîtriser les calculs nécessaires : Périmètres, surfaces, volumes, conversions de surface, etc.
- Savoir prendre des cotes, lire ou réaliser un plan
- Savoir effectuer pose et finitions des revêtements
  - Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité : Sécurisation du chantier, port des équipements de protection individuelle, connaissance de la toxicité des produits, des règles de stockage, respect des gestes et postures adaptés à la pratique professionnelle, etc.
- Savoir entretenir son matériel et laisser un chantier parfaitement nettoyé à l'issue de son intervention.